

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

Val d'Oise

COMMUNE

ARNOUVILLE

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*Cocher la case correspondante*

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à :

Modification n° 3 du  
Plan local d'urbanisme

enquête publique prescrite par  
arrêté municipal n° 028/2026  
du 25 mars 2026

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Modification n° 3 du Plan local  
d'urbanisme - PLU

## Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 078/2026 en date du 25 mars 2026 de

M. le Maire de : Arnaville - Pascal Doll

M. le Préfet de :

## Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M. Mme Anais SOKIL qualité commissaire titulaire

Membres titulaires : M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Membres suppléants : M. Alain DUNAUD qualité commissaire suppléant

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du jeudi 23 avril 2026 au mercredi 13 mai 2026 17h30

les lundis, mardis et mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

les jeudis de 13h00 à 18h30 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Siège de l'enquête : Mairie d'Arnaville 15/17 me Robert Schuman

Autres lieux de consultation du dossier : \_\_\_\_\_

## Registre d'enquête :

comportant 32 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir,

les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Mairie d'Arnaville 15/17 me Robert Schuman CS 20101 95000 ARNAVILLE

## Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Mairie d'Arnaville 15/17 me

Robert Schuman CS 20101 95000 Arnaville et sur le site internet de la  
commune

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

## Réception du public par le commissaire enquêteur :

les jeudi 23 avril 2026 de 16h30 à 18h30 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les mardi 28 avril 2026 de 15h30 à 17h30 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les mercredi 6 mai 2026 de 16h30 à 12h30 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les mercredi 13 mai 2026 de 15h30 à 17h30 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Le jeudi 23 avril de 13 heures 00 à 18 heures 30

Observations de M<sup>(n)</sup>

23/04/26 - Permanence n°1 16h30-18h30  
Personne - NAS.

Le vendredi 24 avril 2026

NEANT

Le lundi 27 avril 2026

NEANT

Le mardi 28 avril 2026

28/04/26 - Permanence n°2 15h30-17h30  
2 personnes / Observations orales

Le mercredi 29 avril 2026

Réception d'un mail sur la boîte "enquete publique plw 2026 @ oasibh.gouv.fr"  
à 16h52 de M. Adil OZKUR  
Amené au présent registre (1)

Le 29/04/2026

①

# Enquête public - Modificatif n° 3 Arnouville

@ . com

mer. 29/04/2026 16:52

À : Enquete Publique PLU 2026 <enquetepubliqueplu2026@arnouville95.org>;

1 pièce(s) jointe(s) (945 Ko)

2026 04 29 Mail enquête public.pdf;

Bonjour Madame SOKIL,

Suite à notre échange d'hier, veuillez trouver ci-joint ma demande par mail dans le cadre de l'enquête public.

Bien Cordialement

Adil OZKUR

@ . com

---

De : [redacted]@[redacted].com

A : enquetepubliqueplu2026@arnouville95.org

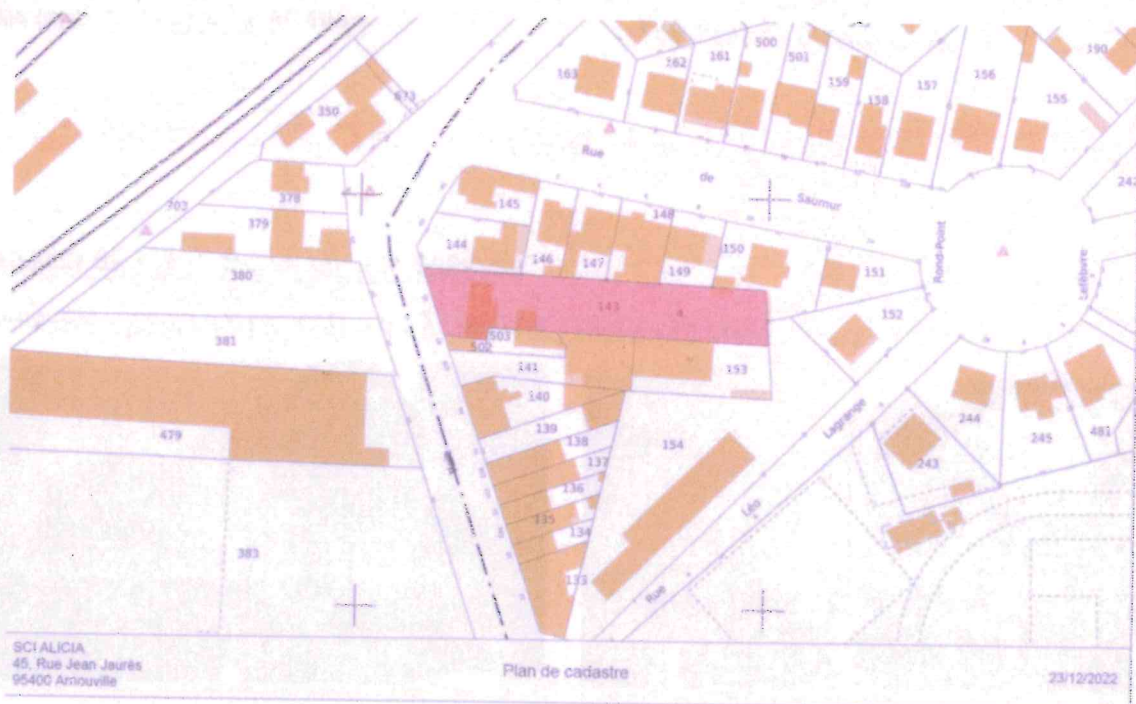
Envoyé : le Mercredi 29 avril 2026

Objet : Mail enquête public du 23.4.2026 au 13.5.2026 Mme Anaïs SOKIL

Bonjour Madame SOKIL, je fais suite à notre entretien du 28.4.2026 à 16 h à la mairie d'Arnouville suivant enquête public sur le modificatif N° 3 du PLU.

Je vous remercie pour votre écoute active et la prise en considération de ma demande concernant notre parcelle n° AC 143 pour 1 127 m<sup>2</sup> situé au 45 Rue J. Jaurès 95400 Arnouville, acquise en 2018.

### Environnement de la parcelle de la parcelles AC 143



### Parcelle AC 154 : 3/5 rue Léo Lagrange Arnouville

Immeuble collectif 12 Logements R + 2 + s/sol soit une hauteur d'environ **10 Mètres**



Vue immeuble, de la rue Léo Lagrange



Vue immeuble, de la parcelle AC 143

Parcelles AC 503 – 141 – 153 : 47 rue Jean Jaurès Arnouville

Local activité – hauteur : environ 7 Mètres



Vue local, de la parcelle AC 143



Vue local, de la parcelle AC 143

Parcelles AC 148 : 6 Rue de Saumur Arnouville

Immeuble collectif 6 logements – R + 3 - hauteur : environ 10 Mètres



Vue Immeuble, de la rue de Saumur



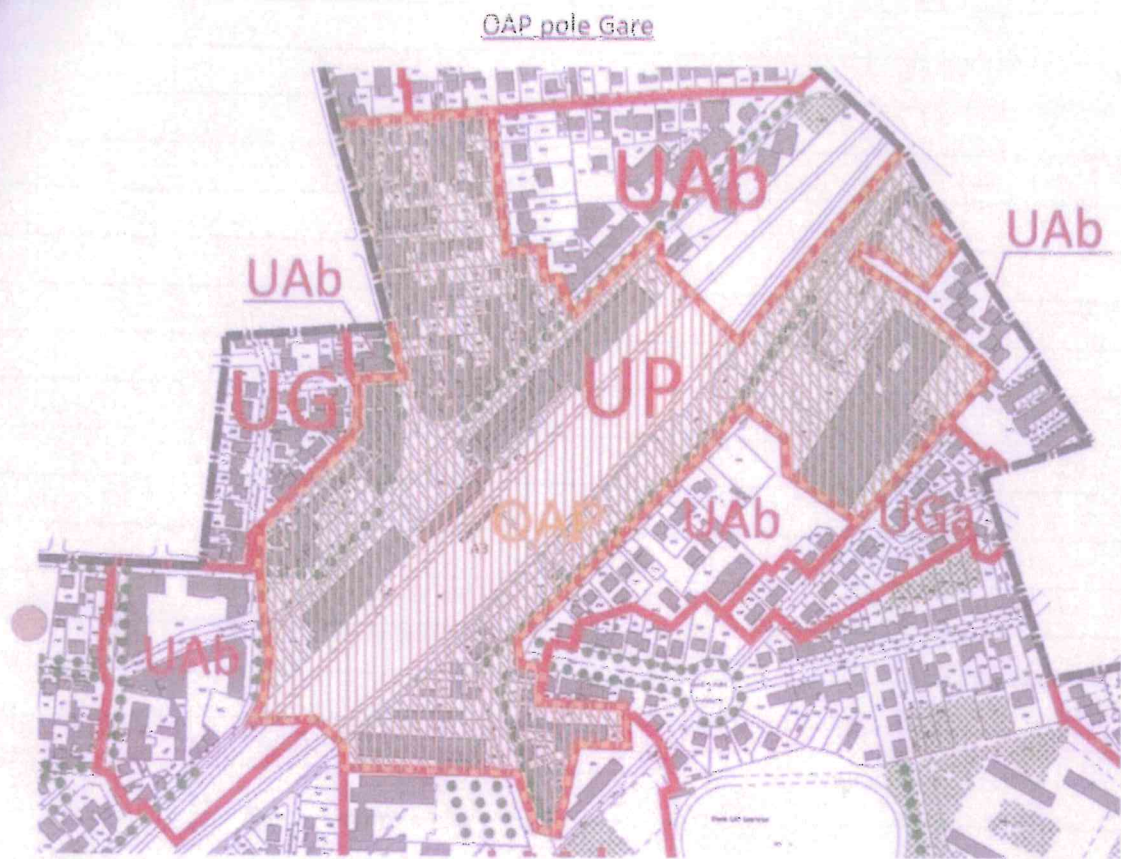
Vue Immeuble, de la rue de Saumur



Vue immeuble, de la parcelle AC 143



Vue immeuble, de la parcelle AC 143



Selon ce plan fournis par la commune juste après notre achat de la parcelles AC 143, celle-ci était bien dans l'OAP gare. Par conséquent, je demande à réintégrer la parcelles AC 143 dans l'OAP pour une cohérence avec le PLU mais aussi selon sa situation et son environnement.

Bien Cordialement,

M.

/:

'

-

@

om